



Caen, le 4 novembre 2011

Communiqué de presse Implantation d'un pôle industriel d'éoliennes offshore à Cherbourg

Laurent Beauvais, Président de la Région Basse-Normandie, Jean-François Legrand, Président du Conseil Général de la Manche et Bernard Cazeneuve, Député et Président de la Communauté Urbaine de Cherbourg se félicitent qu'Alstom ait retenu le port de Cherbourg, démontrant ainsi les qualités et avantages de ce port géré par PNA, pour implanter son pôle industriel dédié à l'éolien offshore, en complémentarité avec le port de Saint Nazaire.

Le groupe Alstom vient d'annoncer que, dans le cadre de l'appel à projets sur l'éolien offshore lancé en juillet 2011 par le gouvernement français, il prévoit d'implanter 2 sites dédiés à la production des composants et à l'assemblage d'éoliennes offshore de 6MW dans les zones portuaires de Saint-Nazaire et de Cherbourg. Ces deux sites français seraient, pour Alstom, les premiers au monde dédiés à l'éolien offshore.

« L'implantation de la production des pales en partenariat avec LM Wind Power ainsi que de l'atelier de fabrication de mats, qui serait mis en place par le fournisseur d'Alstom choisi ultérieurement, confirme la capacité du Cotentin à accueillir des grands projets industriels. » ont déclaré les 3 élus bas-normands. *« Le dimensionnement du projet sera fonction du succès du consortium mené par EDF Energies Renouvelables dont Alstom fait partie, à l'appel d'offres. A terme, ce projet industriel majeur se traduirait par la création de 500 emplois directs par site et 4 000 emplois induits. Alstom a confirmé que ce projet verra le jour si ils obtiennent au moins la moitié de la phase 1 de l'appel d'offres portant sur la création au large des côtes françaises de cinq fermes éoliennes d'une capacité totale de 3 gigawatts Notre mobilisation pour garantir la concrétisation de ce projet est donc totale. »* ont-ils poursuivi.

Depuis un an, les trois élus, convaincus du potentiel du Cotentin pour développer une filière industrielle d'avenir sur les énergies marines renouvelables, n'ont cessé de multiplier, ensemble, les initiatives pour faire de cette filière innovante un atout d'avenir pour le développement économique de la Basse-Normandie.

Le choix d'Alstom se fonde sur la qualité du dossier bas-normand : ses infrastructures portuaires, les facilités d'accès aux fermes éoliennes prévues par l'appel d'offres national, les dispositifs de soutien à l'investissement mis en place par les collectivités locales, l'existence d'un savoir-faire industriel, la capacité de constituer une véritable filière industrielle, des dispositifs de formation ayant fait leurs preuves mais également une mobilisation et une détermination très forte des acteurs politiques et économiques.

Toutefois, la concrétisation de ces projets dépend des décisions de l'Etat pour l'attribution d'une première série de champs éoliens offshore en 2012.

D'ici là, la Région, le Département et la Communauté Urbaine de Cherbourg ainsi que les parlementaires bas-normands et les acteurs économiques doivent donc demeurer mobilisés pour que ce projet se concrétise à Cherbourg. Les négociations engagées avec d'autres

entreprises se poursuivent, qu'il s'agisse d'éoliens offshore ou de développement des hydroliennes.

Pour les trois Présidents, « ***Cette implantation industrielle à Cherbourg offrirait de nouveaux champs de coopération avec les régions du Grand Ouest. Elle permettrait de développer une véritable filière industrielle des énergies marines renouvelables. Le choix d'Alstom confirme la pertinence de nos investissements dans l'innovation, la recherche et le développement durable. Pour que ce projet voit le jour et qu'il puisse créer les centaines d'emplois espérées, les collectivités bas-normandes sont prêtes à mettre près de 60 M€ sur la table.*** »

Contact presse : Caroline Monnot – Tél : 02 31 06 96 27 – 06 30 94 10 35

Communiqué de presse d'Alstom

4 novembre 2011

Alstom projette d'implanter deux sites pour la production d'éoliennes offshore à Saint-Nazaire et à Cherbourg

Dans le cadre de l'appel d'offres sur l'éolien offshore lancé en juillet 2011 par le gouvernement français, Alstom prévoit d'implanter jusqu'à deux sites dédiés à la production des composants et à l'assemblage d'éoliennes offshore de 6MW dans les zones portuaires de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) et de Cherbourg (Manche). Ces deux sites français seraient pour Alstom les premiers au monde entièrement dédiés à l'éolien offshore.

Le dimensionnement du projet sera fonction du succès dans l'appel d'offres du consortium mené par EDF EN dont Alstom fait partie. Les investissements d'Alstom pourraient atteindre 100 millions d'euros et générer jusqu'à 1 000 emplois directs et 4 000 emplois indirects

Si le consortium est sélectionné à un niveau qui assure une taille industrielle critique, Alstom prévoit d'implanter :

- à Saint-Nazaire, les activités de fabrication des nacelles et des alternateurs, auxquelles s'ajouteraient, toujours en Loire-Atlantique, le centre d'ingénierie offshore d'Alstom.
- à Cherbourg, la production des pales, en partenariat avec LM Wind Power, ainsi que l'atelier de fabrication de mâts qui serait mis en place par le fournisseur d'Alstom choisi ultérieurement.

« En s'implantant à Saint-Nazaire et à Cherbourg, Alstom s'inscrirait dans l'ambition du consortium mené par EDF EN et dont il fait partie de créer en France avec ses fournisseurs une filière industrielle et technologique pérenne. Nous serons heureux de

participer ainsi à l'aménagement du territoire à travers des investissements substantiels et des créations d'emplois importantes, naturellement conditionnés au succès du consortium, dans ce premier appel d'offres. Le consortium annoncera ultérieurement les autres investissements qu'il envisage et leur localisation, par exemple pour les bases d'assemblage et de service.» souligne Jérôme Péresse, Président du Secteur Alstom Renewable Power.

A l'issue d'une phase de consultation approfondie, Alstom a retenu ces deux grands ports français en fonction de critères combinant la qualité de leurs infrastructures, les facilités d'accès aux fermes éoliennes prévues par l'appel d'offres, les dispositifs de soutien à l'investissement mis en place par les collectivités locales, mais également l'existence d'un savoir-faire industriel et la capacité de constituer un tissu industriel dense tourné vers l'éolien offshore.

En effet, à Saint-Nazaire comme à Cherbourg, Alstom va bénéficier de l'expertise déjà acquise et d'un réseau de sous-traitants dans ces bassins d'emploi en matière d'électromécanique, de chaudronnerie de grandes pièces, de manutention de colis lourds et de connaissance des milieux marins. Partenaire fondateur de l'Institut de Recherche Technologique Jules Verne, Alstom a déjà localisé à Nantes ses activités de recherche et de développement dans le domaine des énergies marines.

Ces projets industriels permettront de produire « Haliade 150 », la première éolienne en mer de 6 MW de nouvelle génération, dont chaque unité sera capable d'alimenter en électricité l'équivalent d'environ 5.000 foyers. Alstom s'est appuyé sur une longue expérience pour concevoir cette éolienne offshore robuste, simple et efficace. Ses pales de 73,50 m seront les plus longues au monde et elle sera dotée d'un alternateur à aimants permanents. Cette technologie de pointe est capable de faire face aux contraintes sévères de l'environnement maritime et d'assurer une fiabilité ainsi qu'un rendement suffisamment élevés pour réduire le coût de l'électricité générée.

Ce choix des sites de production s'inscrit dans le plan de développement de la technologie offshore d'Alstom. Le premier prototype sera érigé pour un test sur terre début 2012 avant la mise en mer d'une seconde machine la même année. Les préséries sont prévues en 2013 pour une production en série dès 2014.

À propos d'Alstom

Alstom est un leader mondial dans les infrastructures de production et de transmission d'électricité, ainsi que dans celles du transport ferroviaire. Le Groupe sert de référence avec ses technologies innovantes et respectueuses de l'environnement. Il construit les trains les plus rapides au monde et les métros automatiques offrant la plus grande capacité. Alstom fournit des centrales intégrées clés en mains, des équipements et différents services associés pour différentes sources d'énergie, dont l'hydroélectricité, le nucléaire, le gaz, le charbon et l'éolien. Il propose une vaste gamme de solutions pour la transmission d'électricité, en particulier dans le domaine des réseaux « intelligents » (*smart grids*). Alstom emploie 92 000 personnes dans une centaine de pays, et a réalisé un chiffre d'affaires de 20,9 milliards d'euros en 2010/11.

Contacts presse

Christine Rahard-Burnat (Corporate) - Tel : + 33 1 41 49 29 82 christine.rahard-burnat@chq.alstom.com
Stéphane Farhi - Tel : + 33 1 41 49 29 82 stephane.farhi@chq.alstom.com

Relations Investisseurs

Emmanuelle Châtelain, Juliette Langlais - Tel + 33 1 41 49 37 38 / 21 36 - investor.relations@chq.alstom.com

Site internet www.alstom.com